

Communiqué de presse du Parti socialiste de Monthey

Introduction de la taxe au sac à Monthey

Le Parti socialiste ne s'oppose pas à la taxe au sac et s'engage pour des mesures sociales concrètes.

Le Parti socialiste montheysan, en tant que parti responsable, est conscient que le principe du pollueur/payeur doit être respecté. Il est ainsi favorable à l'introduction de la taxe au sac. Par contre, en tant que défenseur des familles notamment, il s'engage afin que des mesures compensatoires soient mises en place simultanément à son introduction.

Déjà bien avant que le projet de règlement ne soit soumis au Conseil général, puis aussi bien durant les travaux en commission que durant les débats en plénum, les représentants du PS ont inlassablement plaidé pour que des mesures sociales soient introduites dans ce règlement. Comme cela se fait fréquemment, le PS aurait souhaité que des mesures compensatoires soient clairement inscrites dans le règlement. Par exemple par l'octroi d'un certain nombre de sacs gratuits à la naissance d'un enfant ou en faveur des personnes incontinentes, ou encore par la mise en place d'un service de ramassage gratuit des déchets recyclables pour les personnes à mobilité réduite (cf. le [règlement de la commune de Fribourg](#)).

Les élus PDC et PLR n'ont pas voulu nous suivre et ont préféré s'en tenir à des promesses d'éventuelles corrections du règlement par des directives du Conseil municipal, que ce soit devant le Conseil général ou durant la présente campagne. C'est pour cette seule et unique raison, mais qui nous paraît essentielle pour assurer un traitement équitable entre tous les citoyens montheysans, qu'ils soient riches ou pauvres, avec des enfants en bas âge ou non, en pleine santé ou souffrant de handicaps, etc., que nous faisons campagne seuls.

Quel que soit le résultat qui sortira des urnes le dimanche 26 novembre 2017, le Parti socialiste, fidèle à ses principes de solidarité et de défense des personnes en difficulté, poursuivra son combat pour que des mesures compensatoires concrètes soient mises en place simultanément

à l'introduction de la taxe au sac. Nous encourageons ainsi la population montheysanne à accepter le règlement, lequel à défaut d'être parfait, respecte le principe du pollueur/payeur.

Oui au principe du pollueur/payeur mais avec des mesures qui facilitent la vie de la population montheysanne.

Renseignements complémentaires :

Guillaume Sonnati

Président du PS de Monthey

079/324.39.71

guillaume.sonnati@gmail.com